Le Cyclop
de Jean Tinguely

Association Le Cyclop
19, chemin de Moigny
91490 Milly-la-Forêt

+33 (0)1 64 98 95 18
association@lecyclop.com

L'Association Le Cyclop recherche un·e administrateur·rice

Description de la structure

Le Cyclop (sans « e ») est un lieu unique au monde, une œuvre monumentale pensée par le sculpteur suisse Jean Tinguely, puis réalisée en collaboration avec Niki de Saint Phalle, sa femme, et plusieurs de leurs amis artistes. La mise en œuvre de ce projet fou et longtemps secret a débuté en 1969 dans les bois de Milly-la-Forêt, dans l'Essonne au sud de l'Ile-de-France. Il aura fallu 25 ans pour édifier cette sculpture en forme de tête de cyclope, symbole de liberté de création, haute de 22,50 mètres de haut, soit la taille d'un immeuble de 7 étages, composée de 350 tonnes d'acier recyclé, de béton et de miroirs. *Le Cyclop* est une œuvre d'art totale qui révèle un univers riche, intime et universel, utopique, à la fois grave et plein d'humour. Il accueille les œuvres d'une quinzaine d'artistes majeurs de la seconde moitié du XXème siècle.

Le Cyclop appartient à la collection de l'État – Centre national des arts plastiques (Cnap). L'Association Le Cyclop qui recrute aujourd'hui, veille à l'entretien de l'œuvre, à sa promotion et assure son ouverture aux publics. Elle organise la programmation artistique et culturelle sur le site et hors les murs.
Au cours des dix dernières années, le lieu s'est profondément transformé, par la création d'un Centre d'art qui lui est associé, et par le développement de la fréquentation des publics qui a quadruplé pendant cette décennie, mais aussi par une restauration d'envergure – sans précédent depuis son achèvement - de l'œuvre elle-même et de l'ensemble d'œuvres qui la compose (*La Face aux miroirs* de Niki de Saint Phalle, *L'Hommage aux déportés* d'Eva Aeppli, etc.), engagée, financée et pilotée par le Cnap et l'État.
En 2023, année de la réouverture après ces travaux, c'est plus de 31 000 visiteurs accueillis sur le lieu pour découvrir *Le Cyclop* et sa programmation artistique.
L'Association Le Cyclop est subventionnée par la Drac Île-de-France, le Région Île-de-France et le Conseil départemental de l'Essonne, elle est membre de l'International Council of Museums (ICOM) et de Tram, Réseau art contemporain Paris/ Île-de-France.

Description du poste

L'administrateur·rice est le cadre dirigeant de l'association après le directeur.

Il/Elle accompagne le directeur dans l'encadrement de l'équipe (noyau de six personnes permanentes à temps plein, auxquelles s'ajoute une dizaine de médiateurs et médiatrices saisonniers) et dans la relation aux artistes dans ses aspects administratifs (rédaction des contrats de résidence et de production, recherche et suivi des devis pour la production d'œuvres). Ces fonctions nécessitent une bonne maîtrise de l'anglais car *Le Cyclop* accueille des artistes français mais aussi étrangers, venus de pays non francophones.
Il/Elle est en relation avec le Cnap pour le suivi des bons de commande pour de l'entretien de l'œuvre mais aussi pour les projets portés par *Le Cyclop* conjointement avec cette institution.
Il/Elle a en charge la gestion financière et juridique, la gestion administrative et enfin la gestion des ressources humaines de l'Association.
Il/Elle accompagne la direction dans les transformations à venir potée par l'association comme la signalétique qui fait l'objet d'un partenariat avec le département, ou les aménagement à réaliser sur le site lui-même, comme l'espace d'accueil des conférences, la salle de repos destinée aux guides, en partenariat avec le Cnap, le réaménagement des bureaux de l'association en partenariat avec la Région Île-de-France, pour ne mentionner que les projets les plus importants.

Ses missions principales sont les suivantes :

1/ Gestion financière et juridique

- Suivi des budgets, de la trésorerie et de la comptabilité
- Tenue des comptes annuels (comptabilité générale, analytique, préparation du bilan et du compte de résultat)
- Relation avec l'expert-comptable et le commissaire aux comptes
- Relation avec les partenaires financiers et recherche de nouveaux partenariats dans le cadre d'une politique de développement
- Maîtrise d'ouvrage des opérations d'entretien du Cyclop et des équipements liés à l'accueil du public (organisation et suivi des consultations, passation des commandes, suivi des travaux, règlement), de production d'œuvres contemporaines, des règlements.
- Suivi social, juridique et fiscal de l'association

2/ gestion administrative

- Préparation et suivi des dossiers de subventions et conventions de toutes natures
- Suivi administratif et juridique du mécénat
- Rédaction et suivi d'exécution des contrats avec les artistes, des contrats avec les institutions partenaires
- Suivi des assurances
- Suivi administratif des projets, notamment de ceux, stratégiques, qui sont liés au développement du site

3/ Gestion des ressources humaines

- Rédaction des contrats de travail
- Suivi des formations de l'équipe
- Préparation des fiches de paie avec le service comptable externalisé
- Entrée et sortie du personnel

- Participation aux événements de la structure

Profil recherché :

- Formation supérieure en gestion/administration des institutions culturelles
- Expérience significative sur un poste similaire

- Maîtrise du fonctionnement associatif, des cadres budgétaires, comptables et réglementaires
- Connaissance de la législation relative au droit du travail et aux droits d'auteurs
- Esprit de synthèse et sens de la méthode
- Sens des responsabilités et capacité à encadrer
- Dynamisme, autonomie, sens du travail en équipe, du dialogue, capacités relationnelles et rédactionnelles, rigueur, esprit d'initiative
- Maîtrise des outils bureautiques (word, excel, adobe) et comptables
- Appétence pour les domaines de la culture, particulièrement pour l'art contemporain
- Autres : Maîtrise de l'Anglais. Permis B indispensable

Durée, horaires et rémunération :

Lieu de travail : Milly-la-Forêt (91)
Type de contrat : CDI
Temps de travail : plein temps, 35h hebdomadaires.
Répartition du temps de travail entre la semaine et certains week-ends, travail ponctuel en soirée.
Rémunération : selon grille de la convention collective Éducation, culture, loisirs et animation au service des territoires (ECLAT) groupe H salaire selon expérience (consulter Légifrance, 13/01/1989)
Prise de poste : dès que possible

Pour postuler, veuillez adresser votre CV et lettre de motivation à : association@lecyclop.com à l'attention de M. François TAILLADE, directeur